



La moitié des enseignants déclarent travailler pendant les vacances scolaires

Selon une note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), la répartition du temps de travail des enseignants se trouve modifiée avec l'avancée de leur carrière. Au niveau du temps de travail déclaré, l'égalité demeure entre les femmes et les hommes.

Le débat n'est pas nouveau. Le temps de travail des enseignants a toujours fait couler beaucoup d'encre, ces derniers étant souvent taxés de n'effectuer que peu d'heures devant les élèves. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a publié un rapport sur le sujet détaillant la répartition de l'ensemble de ces temps de travail et leur évolution selon l'avancée de carrière et l'affectation des enseignants.

Selon le corps enseignant auquel ils appartiennent, la discipline qu'ils enseignent, et le fait qu'ils soient à temps plein ou non, les enseignants doivent effectuer un nombre précis d'heures d'enseignement chaque semaine, c'est ce qui est traditionnellement appelé "l'obligation réglementaire de service". Selon la note de la DEPP, la moitié des enseignants déclarent travailler au moins 43 heures par semaine. Un chiffre qui, pour comparaison, s'établit à 40 heures chez les cadres de catégorie A de la fonction publique d'État, soit un écart de 3 heures par semaine. Par ailleurs, durant les 16 semaines de vacances scolaires dont disposent les enseignants, la moitié déclare travailler au moins 34 jours, répartis à parts égales entre les congés d'été et les autres vacances. Un temps de travail qui représente 2 jours par semaine, en totalité ou partiellement, l'étude ne précisant pas le nombre d'heures travaillées chaque jour pendant les congés. Hors vacances scolaires, le temps de travail hebdomadaire reste légèrement supérieur chez les enseignants du premier degré (43 heures) par rapport à ceux du second degré (42 heures).

Le rapport rappelle également que le temps de travail peut se décomposer en trois catégories, les heures d'enseignement devant les élèves, les heures de préparation des cours et des corrections de copies et les heures consacrées aux autres activités comme le périscolaire, les conseils des professeurs ou encore les réunions avec les parents. Et l'importance de ces tâches diffère selon le niveau d'enseignement. Ainsi, dans le détail, les enseignants du premier degré déclarent consacrer plus de temps d'enseignement face aux élèves. Cela représente 59 % de leur temps de travail, contre 49 % dans le second degré tandis que les enseignants du second degré déclarent consacrer plus de temps à la préparation et à la correction des copies, avec un temps de travail global assez proche. Par ailleurs, et de manière assez logique, les jeunes enseignants passent plus de temps à préparer leurs cours durant les vacances scolaires que les professeurs expérimentés, la moitié des moins de 35 ans enseignant dans le premier degré déclare travailler au moins 41 jours pendant les vacances contre 27 jours pour ceux âgés de 45 ans ou plus.

Quel que soit le niveau dans lequel ils enseignent, les hommes et les femmes professeurs travaillent sensiblement le même nombre d'heures dans la semaine. Cependant, les femmes déclarent travailler plus que les hommes pendant les vacances scolaires. Dans le premier degré, la médiane est de 34 jours pour les femmes et de 29 jours pour les hommes. Des chiffres qui s'élèvent respectivement à 35 et 31 jours dans le second degré. En revanche, la médiane du nombre d'heures de travail par semaine reste quasiment identique, quel que soit l'âge des enseignants. Dans le premier degré, ceux âgés de moins de 35 ans, déclarent un peu plus d'heures de préparation, la



médiane étant à 15 heures, que ceux de 45 ans ou plus avec une médiane à 13 heures. Dans le second degré, c'est l'inverse, les plus âgés déclarent plus d'heures de préparation. Cela semble en partie lié à l'affectation puisque, dans le second degré, les enseignants de moins de 35 ans sont surreprésentés en collège, dans les réseaux d'éducation prioritaire et parmi les certifiés.

